

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Pour la 46^e année consécutive, le Club de patinage artistique de Pointe-aux-Trembles (CPAT) vous offre un programme complet de patinage artistique. Le CPAT accueille quelque 250 patineurs de trois ans et plus.

Notre merveilleuse Revue sur glace de fin d'année contribue aussi à la renommée et à l'expansion du club.

Nous tenons à souligner que tous nos assistants de programme qui enseignent à vos enfants sont qualifiés pour leur offrir un loisir de qualité.

LE PROGRAMME PATINAGE PLUS

C'est le programme récréatif reconnu par Patinage Canada. Un nouveau programme basé sur le développement à long terme de l'athlète. En tout temps, un professionnel supervisera sur la glace le travail des assistants de programme et verra à ce que chaque patineur passe ses étapes selon son rythme. Il y a 6 étapes dans ce programme.

LE PROGRAMME JUNIOR AVANCÉ

Lorsque les patineurs ont terminé les 6 étapes du programme, ils s'inscrivent dans le junior avancé. C'est un programme récréatif où les patineurs apprennent, toujours par petits groupes et avec un entraîneur professionnel, les notions d'habileté, de danse et de style libre tout comme dans le programme privé. Les patineurs pourront passer des tests de Patinage Canada.

NIVEAU SEMI-PRIVÉ

Lorsqu'un patineur est rendu à l'étape 3, il peut décider de choisir un entraîneur professionnel et, être jumelé avec un autre patineur pour recevoir des cours semi-privés. À partir de ce niveau, il n'y a plus de cours de groupes.

INTERMÉDIAIRE

Un patineur qui désire ne recevoir que des cours privés, peut s'inscrire dans cette catégorie et avoir recours à un entraîneur professionnel. On peut s'inscrire dans ce groupe lorsque le patineur est rendu à l'étape 5, mais une évaluation sera d'abord faite avant d'accepter un enfant dans cette catégorie.

PRÉ-SENIOR

Patineurs de niveaux plus avancés qui ont réussi le test complet **Préliminaire** de style libre. Maximum de 24 patineurs par session.

SENIOR

Patineurs de niveaux plus avancés qui ont réussi le test complet **Junior Bronze** de style libre. Maximum de 24 patineurs par session.

AUTOFINANCEMENT

Vente de chocolat au profit du CPAT

DATES À RETENIR

(sujet à changement sans préavis)

Soirée des Lauréats 10 février 2018
Jeux de Montréal..... 4 au 8 avril 2018
Revue sur glace 6, 7, 8 avril 2018
Gala Lauréat Régional..... à déterminer

Consultez régulièrement notre tableau d'affichage, site internet et page Facebook pour toute information importante.

INFORMATION

Joanne Léveillé (Présidente) 514 642-0889

Locaux du CPAT 514 642-6050

Aréna Rodrigue-Gilbert 514 872-6104

Site Web : www.cpapat.org

Courriel : patinageartistiquepat@hotmail.com

Facebook : www.facebook.com/cpapointeauxtrembles

À compter de la 2^e inscription à une session de patinage, les membres d'une même famille bénéficient d'un rabais de 20 \$ et d'un rabais de 25 \$ pour une 3^e inscription.

Aucune inscription ne sera acceptée après le 1^{er} novembre 2017.

CATÉGORIES ET PRIX

Cotisation à Patinage Canada
pour tous non remboursable 40 \$
Frais d'administration : *Cotisation à Patinage Canada seulement* 40 \$

COURS DE GROUPE

ÉCOLE

Maternelle (3-5 ans) 125 \$

Patinage Plus Groupes 1 & 2

1 fois semaine 145 \$

2 fois semaine 215 \$

Junior avancé (étape 6 réussie)

2 fois semaine 300 \$

Le port du casque homologue CSA est obligatoire jusqu'à l'étape 5 incl. pour tous patineurs.

SYNCHRONISME : à déterminer \$

COURS PRIVÉS

Semi-privé (étape 3 réussie)

2 fois semaine 215 \$

Intermédiaire, Pré-senior, Senior

2 fois semaine 275 \$

3 fois semaine 375 \$

Style libre supplémentaire

150 \$

Style libre seulement

2 fois semaine 225 \$

3 fois semaine 275 \$

Danses seulement

165 \$

Habilités seulement

125 \$

Adultes débutants/avancés

180 \$

Patineurs de l'extérieur, ajouter

40 \$

Tirage des parcelles : 5 \$ par heure

Patineurs extérieurs : 10 \$ par heure

HORAIRE (voir Note 1)

Lundi	St-Jean-Vianney 18h00 à 19h25 Synchronisme (initiation) 19h25 à 19h35 Glace 19h35 à 20h55 Synchronisme
Mardi	Rodrigue-Gilbert 17h00 à 17h50 Inter Style libre 17h50 à 18h20 Inter/Pré-Senior Habiletés 18h20 à 18h30 Glace 18h30 à 19h20 Pré-Senior Style libre 19h20 à 19h30 Glace 19h30 à 20h00 Senior Habiletés 20h00 à 21h00 Senior Style libre
Mercredi	Rodrigue-Gilbert 17h00 à 18h00 Semi-privé 18h00 à 19h00 Patinage Plus 19h00 à 19h10 Glace 19h10 à 20h20 Junior avancé/Adultes
Vendredi	Rodrigue-Gilbert 17h10 à 18h40 Intermédiaire 18h40 à 18h50 Glace 18h50 à 20h20 Pré-senior 20h20 à 20h30 Glace 20h30 à 22h00 Senior
Samedi	Rodrigue-Gilbert 07h50 à 08h50 Patinage intensif Plus 08h50 à 09h00 Glace 09h00 à 10h00 Patinage intensif Plus 10h00 à 10h10 Glace 10h10 à 11h10 Semi-privé 11h10 à 12h00 Maternelle 12h00 à 13h00 PP Groupe 1 13h00 à 13h15 Glace 13h15 à 14h10 PP Groupe 2 14h10 à 14h20 Glace 14h20 à 16h00 Junior avancé
Dimanche	Rodrigue-Gilbert 08h00 à 09h00 Synchronisme (initiation) 09h00 à 09h10 Glace 09h10 à 09h40 Inter/Pré-Senior Habiletés 09h40 à 10h45 Inter/Pré-Senior Style libre 10h45 à 10h55 Glace 10h55 à 11h35 Danse 1 11h35 à 12h20 Danse 2 12h20 à 12h30 Glace 12h30 à 13h00 Senior Habiletés 13h00 à 14h00 Senior Style libre 18h00 à 20h00 Synchronisme

*Note 1 : changements Horaire 2018
(Consultez la version modifiée pour janvier et février 2018)*

RÈGLEMENTS DU CPAT

Tous patineurs

- Costume du club obligatoire
- Les garçons doivent porter un pantalon marine avec le chandail blanc du club.
- Les filles doivent porter une jupe marine avec le chandail blanc du club.
- Accessoires blancs ou marines (gants, tuques, gilets, bandeaux).
- Patineurs des groupes avancés (intermédiaire, pré-senior, senior et junior avancé) : pantalon marine ou noir pour le garçon et robe, jupe ou pantalon de patin marine ou noir pour la fille. Chandail blanc, marine ou noir.
- Le jeans et shorts sont strictement interdits.
- Pas de gomme à mâcher, de nourriture ou de breuvages sur la glace.
- La discipline et respect sont obligatoires sur la glace et dans les chambres en tout temps.
- Les cheveux attachés sans pinces à cheveux.
- Tous les patineurs ne se conformant pas à ces règlements seront passibles de sanctions.
- Le Club n'est pas responsable des défectuosités mécaniques, ni des objets perdus ou volés ainsi que des blessures.
- Aucuns bijoux.
- Inscription à Patinage Canada est obligatoire
- Les portes de la patinoire doivent être fermées durant les pratiques.
- La présence des patineurs sur la glace est autorisée seulement en présence d'un entraîneur professionnel.

Toute plainte doit être adressée par écrit à la direction du Club.

Règlements additionnels pour niveaux plus avancés :

- Pas de regroupement sur la glace.
- Les patineurs devront être sur la glace à l'heure prévue et ne pas en sortir sans la permission du responsable.
- Les patineurs ne doivent pas nuire lors de la pratique de solos. Les pirouettes doivent être pratiquées au centre de la glace.
- Les patineurs doivent se relever rapidement lorsqu'ils tombent sur la glace.
- Aucun cellulaire ou autre équipement électronique sur la glace.

LISTE DES PROFESSIONNELLES

Les parents communiquent directement avec les professionnelles pour réserver des cours.

Blouin, Audrey-Anne	514-781-0396
Comtois, Marie-Eve	514-815-2733
Debay, Frédérique	514-267-7269
Doré, Mélodie	514-451-9044
Fortin-Hugues, Mélissa	514-891-3640
Fratta, Lydia	514-998-4294
Langlois, Marilyn*	514-355-7631
Lavoie-Léonard, Élizabéth	514-638-2823
Olivier, Natalie	450-654-2758
Parisien, Brigitte	514-815-4115
Riopel, Maryse	514 686-6050
Rooney, Caroline	450-824-7555
Roy, Andréanne	514-777-4335
Theorêt, Charlene	514-321-4092
Trudeau, Lauriane	514-515-6571

* Non disponible pour cours privés au niveau des écoles

Les cours privés doivent être payés directement aux professionnelles.

Note : Le prix des inscriptions est pour la saison 2017-2018 et non pour un nombre précis de semaines. Le Club n'est pas tenu responsable des cours manqués suite aux compétitions, tournois de hockey, panne d'électricité, congés fériés ou tout autre problème qui pourrait survenir. Il n'y aura aucun remboursement pour les cours manqués.

Dates des tournois de hockey (pas de cours de patin)

11 au 14 janvier 2018

18 au 21 janvier 2018

29 janvier au 11 février 2018

BONNE SAISON À TOUS 2017-2018

DÉBUT DE LA SAISON

5 SEPTEMBRE 2017

Aréna Rodrigue-Gilbert
1515, boul. Du Tricentenaire
Pointe-aux-Trembles (Québec) H1B 3A9

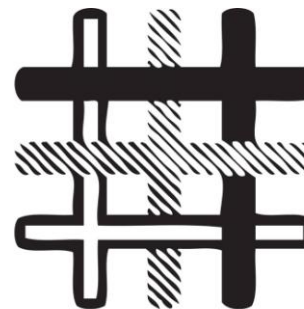
IMPORTANT

Les parents qui inscrivent leur(s) enfant(s) au Club de patinage artistique de PAT doivent prendre connaissance de tous les règlements qui le(s) régissent (régissent) et par conséquent s'engagent à les respecter.

Paiement complet des frais d'inscription au moment de l'inscription.

Les chèques peuvent être postdatés au plus tard le 31 octobre 2017.

Les chèques doivent être faits à l'ordre du CPA Pointe-aux-Trembles.



LE COSTUMIER
— COLLECTION HAUTE-PERFORMANCE —

ATELIER - CONCEPTION - LOCATION



PATINAGE CANADA

**CLUB DE PATINAGE
ARTISTIQUE
POINTE-AUX-TREMBLES**



SAISON 2017-2018

BIENVENUE À TOUS!